

QUESTIONNAIRE

1. De nombreuses familles à Genève éprouvent des difficultés à concilier vie familiale et vie professionnelle.

a) Diriez-vous que c'est une problématique politique majeure à Genève ? Pour quelles raisons ?

Une problématique politique majeure, non mais c'est un sujet que nous devons pas nous autres politiciens laisser de côté pour autant car la qualité de vie et le bien être de tout en chacun est extrêmement important pour vivre tous en harmonie. Les pistes que nous pourrions suivre devraient permettre de travailler moins sans que cela préterite trop le pouvoir d'achat de la famille.

b) Quelles mesures proposeriez-vous pour aider les familles genevoises à concilier vie familiale et vie professionnelle ?

Les pistes que nous pourrions suivre devraient permettre de travailler moins sans que cela préterite trop le pouvoir d'achat de la famille. Proposer également a plus large échelle le travail à domicile comme cela se pratique notamment dans certaines régies publiques (SIG - TPG)

2. L'Etat genevois offre des prestations de soutien à la famille (notamment les prestations complémentaires familiales, les bourses d'études et les demandes d'allocation de logement)

a) Quels sont, selon vous, les obstacles qui empêchent certaines familles à Genève d'accéder à de telles prestations ?

Pour ma part, lorsque l'Etat offre des prestations de soutiens, ces prestations devraient être accessibles à toutes et tous, indépendamment des revenus des demandeurs, notamment des jeunes qui souhaitent couper le cordon ombilicale avec leurs parents.

Le premier obstacle serait tout d'abord de revisiter les conditions d'octroi des bourses et autres allocations.

b) Quelles mesures proposeriez-vous pour améliorer l'accès des familles genevoises aux prestations de soutien à la famille ?

N'étant pas utilisateur ni consommateur aux prestations de soutien à la famille, j'ai difficile à vous répondre. J'imagine que chaque famille devrait recevoir un courrier expliquant les divers aides et prestation que l'Etat offre aux familles et mettre en place si ce n'est pas le cas une ligne et une adresse mail spécifique.

3. Imaginons la mise sur pied par l'Etat d'un Secrétariat à la famille (secrétariat intégré à un département du Conseil d'Etat).

a) Quels seraient, selon vous, les avantages d'un tel dispositif ?

Le service serait plus personnalisé et l'accès aux prestations mieux desservis, permettant ainsi aux familles demandeuses d'être beaucoup mieux orientées

b) Quels en seraient les désavantages ?

Augmentation des charges pour l'Etat qui est en période de crise actuellement.

4. Et maintenant la mise sur pied par l'Etat d'un Observatoire des familles ayant pour objectif d'étudier la situation des familles à Genève et leur évolution (outil mis sur pied par le Conseil d'Etat, qui travaillerait avec l'Université en lien avec les associations).

a) Quels seraient, selon vous, les avantages d'un tel dispositif ?

A mon avis contre productif car des associations telles que la vôtre font déjà ce travail. Il serait préférable que l'Etat vous mandate et vous donne des instructions de missions avec des objectifs évolutifs.

b) Quels en seraient les désavantages ?

Doublon avec les associations existantes.

5. Et pour finir, parlons "politique familiale" dans le canton de Genève.

a) Quelles sont, selon vous, les mesures actuelles qui définissent le mieux la politique familiale dans le canton de Genève ?

l'augmentation des allocations pour les enfants ainsi que les divers bourses scolaires mises en place notamment par la ville de Genève. Mais pas seulement, l'aménagement des lieux de rencontres dans les parcs notamment en améliorant les places de jeux pour les enfants.

b) Quelles sont les mesures que vous préconiseriez pour la développer ?

J'avais déposer en son temps une motion proposons d'alléger fiscalement les familles qui prenait en charge leurs parents chez eux dans leur foyer familiale. Les avantages étaient multiples pour ma part, car on conservait le lien entre enfant et grands-parents - économie notoire également.